



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
17 décembre 2019
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 14 octobre 2019, à 15 heures

Président : M. Al-Kuwari (Vice-Président) (Qatar)
puis : M^{me} Angelova (Vice-Présidente) (Bulgarie)

Sommaire

Point 19 de l'ordre du jour : Développement durable (*suite*)

- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (*suite*)
- b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (*suite*)
- c) Réduction des risques de catastrophe (*suite*)
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (*suite*)
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (*suite*)
- f) Convention sur la diversité biologique (*suite*)
- g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (*suite*)
- h) L'éducation au service du développement durable (*suite*)
- i) Harmonie avec la nature (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



- j) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable (*suite*)
- k) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (*suite*)
- l) Développement durable dans les régions montagneuses (*suite*)

En l'absence de M. Niang (Sénégal), M. Al-Kuwari (Qatar), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 19 de l'ordre du jour : Développement durable (suite) (A/74/208, A/74/216, A/74/216/Add.1, A/74/225, A/74/238 et A/74/242)

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (suite)** (A/74/72-E/2019/13 et A/74/204)
- b) **Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (suite)** (A/74/66)
- c) **Réduction des risques de catastrophe (suite)** (A/74/248)
- d) **Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (suite)** (A/74/207)
- e) **Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (suite)** (A/74/207)
- f) **Convention sur la diversité biologique (suite)** (A/74/207)
- g) **Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (suite)** (A/74/25)
- h) **L'éducation au service du développement durable (suite)** (A/74/258)
- i) **Harmonie avec la nature (suite)** (A/74/236)
- j) **Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable (suite)** (A/74/265)
- k) **Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (suite)** (A/74/263)
- l) **Développement durable dans les régions montagneuses (suite)** (A/74/209)

1. **M. Glaesser** (Directeur du développement durable du tourisme à l'Organisation mondiale du tourisme), présentant dans un message enregistré le rapport du Secrétaire général sur le tourisme durable et le développement durable en Amérique centrale (A/74/208), dit que ce rapport, soumis en application de la résolution 72/214 de l'Assemblée générale, fait le point sur l'action menée par les États d'Amérique centrale pour mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir et à renforcer le tourisme durable et le développement durable dans ses trois dimensions.

2. Après avoir attiré l'attention sur les conclusions et recommandations figurant dans le rapport, il propose que le rapport soit publié tous les cinq ans et non plus tous les deux ans, le rythme de publication actuel étant trop élevé. Il rappelle que l'Organisation mondiale du tourisme établit déjà tous les deux ans un rapport mondial complet sur le développement durable, intitulé « Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement », où sont analysées au bon moment les grandes tendances et évolutions observées à l'échelle mondiale et régionale. Le rapport à l'étude porte sur une zone géographique beaucoup plus restreinte.

3. **M. Kabba** (Sierra Leone) dit que son pays est résolument engagé à mettre pleinement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de manière équilibrée et intégrée. Toutefois, les pays les moins avancés d'Afrique, comme la Sierra Leone, risquent de ne pas atteindre les objectifs de développement durable en raison des difficultés auxquelles ils font face, notamment le manque de financements, l'augmentation de la dette publique et les effets des changements climatiques. Pays très vulnérable aux effets des changements climatiques, en particulier aux inondations et aux coulées de boue, la Sierra Leone demande que des mesures d'urgence soient prises pour appliquer l'Accord de Paris.

4. S'il importe de réaliser l'ensemble des 17 objectifs, la Sierra Leone a toutefois donné priorité aux objectifs 4 (éducation) et 16 (justice et mise en place d'institutions fortes). Tous les objectifs ont été intégrés aux huit piliers du plan national de développement, centré sur l'éducation en vue du développement.

5. La Sierra Leone est désireuse de promouvoir l'avènement de sociétés et de communautés pacifiques, justes et inclusives, aux niveaux tant national qu'international. C'est pourquoi elle s'attache à élaborer des stratégies d'accès à la justice et à faire en sorte que ses indicateurs nationaux concorde avec les indicateurs mondiaux.

6. **M. Nahid** (Bangladesh) déclare que l'extrême vulnérabilité de son pays aux effets des changements climatiques ne fait que renforcer la détermination de la population à s'emparer du problème. Au niveau national, les mesures climatiques et la gestion des catastrophes font pleinement partie des stratégies de développement durable. Plus de 1 % du produit intérieur brut est consacré à la lutte contre les changements climatiques et 450 millions de dollars ont été affectés aux initiatives d'adaptation et d'atténuation. Ainsi, le Gouvernement investit en vue d'accroître la résilience du secteur agricole, notamment par le développement de plusieurs cultures résistantes à la sécheresse ; il est prévu que la couverture végétale passe de 22 % à 24 % dans les cinq prochaines années ; un projet de 50 millions de dollars est en cours d'exécution aux fins de la conservation des Sundarbans, la plus grande forêt de mangroves du monde. Le Gouvernement a également investi massivement dans la gestion des inondations, la production d'énergie solaire, les polders côtiers, les abris contre les cyclones et les inondations, ainsi que dans l'élévation des routes et des autoroutes au-dessus du niveau des crues. En outre, des systèmes d'alerte ultramodernes en cas d'inondations, de cyclones et d'ondes de tempête ont été mis au point et la préparation aux catastrophes se renforce au niveau local.

7. Lors du Sommet Action Climat 2019, tenu récemment, les dirigeants mondiaux ont demandé que des mesures concrètes soient prises pour mettre un coup d'arrêt aux changements climatiques. Un regain de volonté politique est désormais nécessaire à travers la planète pour accélérer la transition vers l'économie verte, les technologies vertes et une planète verte.

8. **M. Naumkin** (Fédération de Russie) dit que l'on ne pourra éliminer la pauvreté, le premier des objectifs de développement durable, que si l'on prend en compte d'autres domaines d'action du Programme 2030, comme la fourniture d'électricité. Selon les prévisions, la demande mondiale d'électricité devrait augmenter de 25 % d'ici 2040. Comme il serait irréaliste d'espérer que les sources d'énergie renouvelables puissent satisfaire à elles seules cette demande, il faut s'attendre à ce que les combustibles fossiles continuent de jouer un rôle de premier plan. Le secteur de l'énergie doit donc adopter une stratégie équilibrée qui favorise le développement aussi bien des énergies renouvelables que traditionnelles. À cet égard, la Commission devrait clairement faire savoir à la communauté internationale que l'on aura besoin de tous les types d'énergie. Seule une stratégie équilibrée permettra de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, ainsi que l'énonce l'objectif 7.

9. La place du gaz naturel dans le bouquet énergétique devrait s'élargir, si l'on en croit plusieurs déclarations communes et documents finals du Groupe des Vingt. Une plus grande utilisation du gaz naturel dans la production d'électricité et le transport permettrait de réduire la pollution atmosphérique et contribuerait grandement à la lutte contre les changements climatiques. La délégation russe se félicite des efforts déployés par les organismes régionaux, notamment la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, pour favoriser l'utilisation du gaz naturel, y compris comme carburant pour les moteurs. Compte tenu des progrès technologiques et de l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires, l'énergie atomique, qui fournit de l'énergie tout en réduisant la charge anthropique qui pèse sur l'environnement, pourrait également à cet égard être beaucoup plus exploitée.

10. La délégation russe attache une grande importance à l'action commune que mène les États pour réduire l'instabilité des marchés pétroliers mondiaux et établir un ordre énergétique international fondé sur des partenariats pragmatiques qui profitent aux uns comme aux autres sur un pied d'égalité, à l'abri de toute concurrence déloyale exercée à des fins politiques.

11. La Fédération de Russie se félicite des résultats du Sommet sur l'action pour le climat et des plans annoncés par différents États pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à leurs effets. Comme tout progrès dans ce domaine passe par une action conjointe et coordonnée, le pays a adhéré à l'Accord de Paris, appuie le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et demande qu'un soutien pratique soit apporté aux pays les plus vulnérables tels que les petits États insulaires en développement.

12. **M^{me} Nuran** (Indonésie) dit que les objectifs de développement durable ont été transposés dans les plans de développement du pays. Parmi les résultats notables obtenus à ce jour, il convient de citer une croissance économique inclusive et soutenue, des progrès importants vers l'éducation universelle et des mesures audacieuses en faveur du climat. Toutefois, il importe de prendre et d'appliquer au plus vite des mesures visant à protéger la biodiversité, à fournir une énergie durable à des coûts abordables et à renforcer les capacités de réduction des risques de catastrophe. Dans ce contexte, l'une des principales priorités de l'Indonésie est de renforcer les partenariats mondiaux afin de combler les lacunes dans le financement de l'action climatique engagée dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et de l'Accord de

Paris. En Indonésie, des partenariats novateurs ont permis la création du Mécanisme de financement des paysages tropicaux. Ce mécanisme est le premier au monde à émettre une obligation pour financer des projets indonésiens d'exploitation durable des sols.

13. Les investissements dans les infrastructures et les transferts de technologie sont également essentiels pour garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et durables à un coût abordable. L'Indonésie vise à atteindre un taux d'électrification de près de 100 % et poursuit sa transition énergétique en supprimant les subventions aux énergies fossiles, en imposant l'utilisation du biogazole et en construisant des panneaux solaires et des turbines éoliennes pour les populations rurales et côtières. Toutefois, de nombreux ruraux vivant dans des zones éloignées, il importe, pour ne laisser personne de côté, de redoubler d'efforts dans ce domaine, notamment en recourant aux fonds privés et en privilégiant des solutions décentralisées ou hors réseau.

14. Une autre priorité du Gouvernement est d'exploiter au mieux les solutions naturelles et de renforcer son action en vue d'atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. Par exemple, dans le cadre de l'engagement qu'il a pris de mettre en œuvre une stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone, le pays a décidé de ne plus accorder de nouveaux permis d'exploration de forêts naturelles primaires et de tourbières et a fait restaurer 2 millions d'hectares de tourbières, 12 autres millions d'hectares de terres dégradées avant l'été d'ici 2030. En assurant une gestion durable des mangroves et tourbières, l'Indonésie contribue également à pérenniser les moyens d'existence des populations côtières.

15. **M^{me} Micael** (Érythrée) dit que son pays est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques, dont la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Des interventions coordonnées et prolongées sont nécessaires aux niveaux national, régional et mondial pour combattre ces phénomènes. Sur le plan de l'action gouvernementale, l'Érythrée a notamment ratifié les conventions de protection de l'environnement et élaboré des stratégies nationales visant à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres. Son expérience dans le domaine de la protection des sols et des eaux a montré qu'il était possible d'adopter des techniques durables et économes en ressources pour rendre des terres dégradées de nouveau cultivables, améliorer les rendements et accroître la résilience. Toutefois, il faudra également établir des partenariats solides, les gouvernements ne pouvant pas, à eux seuls, s'attaquer au problème dans toute son ampleur.

16. Pour assurer la sécurité alimentaire, ce qui reste un défi, l'Érythrée mobilise les communautés locales, les femmes, les étudiants, les organisations de la société civile, les chefs religieux et l'armée afin qu'ils contribuent à la conservation des sols et des eaux et aux activités de boisement. La construction de barrages, petits ou grands, permet de transformer des zones d'agriculture de subsistance en zones de cultures irriguées. Les technologies et l'innovation sont des outils utiles pour accroître la productivité de façon durable.

17. Au niveau régional, l'Érythrée est l'un des 10 pays participant à l'initiative de la Grande muraille verte, qui vise à enrayer l'avancée du désert du Sahara. Le but est de faire pousser une bande verte de 8 000 kilomètres sur toute la largeur de l'Afrique.

18. **M^{me} Leyva Regueira** (Cuba) dit que la fracture entre le Nord et le Sud s'accroît, tout comme l'écart entre riches et pauvres. Les modes de production et de consommation non viables se perpétuent et des ressources financières considérables sont dilapidées dans le commerce d'armes et la spéculation. Dans ce contexte, il convient de continuer de prendre des mesures concrètes en faveur du développement durable, sur la base d'un ordre international juste et équitable, de politiques inclusives et cohérentes, d'un partenariat mondial revitalisé, d'une mobilisation efficace de ressources financières, ainsi que d'un renforcement des capacités et d'un transfert de technologie au profit des pays en développement. En outre, les pays développés doivent honorer leurs engagements et assumer leurs responsabilités historiques.

19. L'objectif de ne laisser personne ni aucun pays de côté suppose que l'on prenne en considération et respecte les différentes approches, conceptions et modèles que chaque pays arrête compte tenu de sa situation et de ses priorités dans le plein exercice de son droit à disposer de lui-même.

20. Cuba reste attachée aux objectifs définis lors des grandes conférences et réunions au sommet sur le développement durable dans ses trois dimensions, organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, et, en particulier, au renforcement des mécanismes mis en place pour assurer la bonne application, à tous les niveaux, des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

21. Revenant sur les effets du réchauffement de la planète, l'oratrice fait remarquer que les États-Unis d'Amérique, grand pollueur, ont refusé de s'associer à la communauté internationale pour appliquer l'Accord de Paris, mettant ainsi en danger la vie même des

génération futures et la survie de toutes les espèces. Elle engage les États parties à l'Accord à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de ce texte et à élargir son champ d'application en se fondant sur le principe des responsabilités communes mais différenciées.

22. Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique depuis près de soixante ans est le régime de sanctions unilatérales le plus injuste, le plus sévère et le plus long jamais imposé à un pays. Il représente une violation massive, flagrante et systématique des droits de l'homme de tous les Cubains et constitue un acte de génocide en vertu de la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide. Il est contraire à la Charte des Nations Unies et au droit international et fait obstacle à la coopération internationale. De fait, cette politique hostile est le principal obstacle au développement de Cuba et empêche les Cubains de jouir de tous leurs droits de l'homme. Le blocus entrave également la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs qui y sont énoncés et, de par sa nature extraterritoriale, il est le principal obstacle au développement de relations économiques, commerciales, et financières entre Cuba et les États-Unis et le reste du monde ; les dommages qu'il a occasionnés se chiffrent maintenant à plus de 138,8 milliards de dollars.

23. **M. Wong** (Singapour) dit que son pays a tiré plusieurs enseignements de l'action qu'il a menée en faveur du développement durable. L'un d'eux est que les États doivent prendre l'initiative et jouer un rôle catalyseur pour stimuler des changements durables et une croissance verte. En 2019, Singapour est devenue le premier pays d'Asie du Sud-Est à mettre en place une taxe carbone nationale. Afin d'atteindre son objectif « zéro déchet », le Gouvernement a récemment fait adopter le projet de loi sur la durabilité des ressources, qui obligera les grandes entreprises à mieux gérer leurs déchets. Toutefois, pour que les politiques nationales soient efficaces, il faut que toutes les parties prenantes appuient les initiatives du Gouvernement. Une démarche associant l'ensemble de la société est donc nécessaire pour opérer un changement de paradigme aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

24. Deuxième enseignement, l'innovation et la planification stratégique à long terme sont indispensables si l'on veut surmonter les contraintes naturelles et s'adapter aux circonstances propres à chaque pays. Par exemple, bien qu'étant l'un des pays qui manquent le plus d'eau, Singapour a mis au point une technique de recyclage des eaux usées lui

permettant de produire une eau potable ultra-propre. Afin d'utiliser davantage les sources d'énergie de substitution, Singapour a entrepris, dans le cadre de projets pilotes, d'installer des panneaux solaires flottants sur ses réservoirs. Ayant peu d'espaces pouvant servir de décharges, elle s'intéresse aux technologies permettant de transformer les cendres d'incinération en matériau de construction pour les routes.

25. Troisième enseignement, les changements climatiques sont un problème mondial qui nécessite une coopération internationale efficace. Singapour a lancé un nouveau partenariat pour les Orientations de Samoa (Singapore Partnership for the Samoa Pathway), qui offrira des programmes de qualité aux petits États insulaires en développement, notamment en matière de changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. Elle continuera d'offrir son assistance technique jusqu'en 2024 afin de permettre l'application des Orientations de Samoa au cours des cinq prochaines années. Ce n'est que par des partenariats que l'on pourra mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Accord de Paris.

26. **M. Alnahdi** (Arabie saoudite) dit que son gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030. Le plan « Vision 2030 » de l'Arabie saoudite va dans le sens des objectifs de développement durable et comprend plusieurs très grands projets créateurs d'emplois. Les valeurs boursières saoudiennes viennent d'être pleinement incluses dans les indices de marchés émergents et le pays est membre de l'Initiative pour des marchés boursiers durables. Au niveau national, la diversification de l'économie se poursuit et, à mesure que s'améliore la compétitivité, le déficit budgétaire diminue et les exportations non pétrolières augmentent. Le Gouvernement continue de mettre en œuvre l'Accord de Paris tout en renforçant ses mesures de protection de l'environnement et de réduction de la pollution. Plusieurs projets de développement durable ont été adoptés, notamment en vue d'accroître les sources d'énergie durable, d'améliorer l'efficacité énergétique et de recycler les déchets. Des programmes ont également été mis en place pour améliorer la qualité de l'éducation et répondre ainsi aux besoins du marché du travail. La délégation saoudienne se réjouit à l'idée de travailler avec l'ONU et ses partenaires stratégiques pour parvenir au développement durable aux niveaux national, régional et international, l'objectif étant de bâtir un monde plus juste et plus inclusif.

27. **M. Hajilari** (République islamique d'Iran) rappelle la position officielle de son pays, à savoir que le Programme 2030 n'est pas un instrument juridiquement contraignant et que son suivi ou son examen, facultatif, doit être assuré par le pays

lui-même, selon ses politiques et priorités. Il appartient à chaque pays de s'approprier ce programme pour réaliser son développement durable ; à cet égard, la République islamique d'Iran a fait siens les aspects positifs des objectifs sociaux, économiques et environnementaux arrêtés au niveau international au cours des dernières décennies.

28. Dans le cadre de l'action qu'elle mène contre les changements climatiques, la République islamique d'Iran met en œuvre un plan global visant à réduire les émissions de carbone, à accroître l'efficacité énergétique et à réduire la pollution. Selon ce plan, d'ici 2030, le pays aura réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 4 % par rapport à leur niveau actuel.

29. Dans le domaine de l'éducation, l'analphabétisme a quasiment disparu, l'enseignement public est presque entièrement gratuit jusqu'au secondaire, les inégalités entre les sexes dans l'éducation ont été totalement éliminées et le Guide suprême a approuvé de nouvelles politiques de formation à l'intention des catégories les plus vulnérables et les plus défavorisées de la population. Le Gouvernement scolarise également quelque 500 000 enfants réfugiés dans tout le pays.

30. Les États-Unis d'Amérique ayant imposé des sanctions illégales et sans précédent contre la République islamique d'Iran, il incombe à la communauté internationale de renouveler avec force son engagement en faveur du multilatéralisme. Elle doit créer, à tous les niveaux, un environnement propice au développement durable, dans un esprit de partenariat et de solidarité planétaires.

31. **M. Amin** (Afghanistan) dit que le Programme 2030 est le seul espoir universel de parvenir à un monde prospère, inclusif et égalitaire, dans lequel personne n'est laissé de côté. Pour le mettre en œuvre, il est indispensable que tous les États Membres et parties prenantes collaborent étroitement afin que chacun honore ses engagements. À cet égard, le Gouvernement afghan travaille avec le secteur privé, la société civile, les universités et les partenaires de développement pour atteindre les objectifs de développement durable et a créé, au sein du Cabinet du Chef du gouvernement, un comité exécutif chargé de coordonner au plus haut niveau la mise en œuvre du Programme 2030. Malgré les difficultés rencontrées sur le chemin de la paix, de la sécurité et du développement, le Gouvernement suit une approche intégrée pour assurer l'autonomie du pays dans des domaines comme l'agriculture, les infrastructures, les ressources naturelles, le capital humain, le développement du secteur privé et l'autonomisation économique des femmes.

32. L'accès à des services énergétiques durables et modernes à un coût abordable est indispensable à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Faisant partie à la fois des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, l'Afghanistan a besoin qu'on l'aide davantage à mettre en œuvre les mesures lui permettant d'avoir un meilleur accès à l'énergie.

33. Il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité et, inversement, il ne peut y avoir ni paix ni sécurité sans développement durable. À cet égard, la Commission doit s'employer en priorité à renforcer les liens qui existent entre la paix, la sécurité et le développement, une attention particulière devant être accordée aux pays touchés par un conflit, qui, à cause d'un manque considérable d'investissements, ne sont guère en mesure de mettre en œuvre le Programme 2030. Afin de donner la priorité à celles et ceux qui en ont besoin et de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté, il convient d'adopter des approches plus ciblées permettant d'aider les États fragiles, notamment ceux qui sont en situation de conflit ou d'après-conflit, à réaliser leurs objectifs de développement durable.

34. **M. Al-Mansoori** (Qatar) dit qu'une action multilatérale est nécessaire pour résoudre le redoutable problème que représentent les changements climatiques et faire en sorte qu'il ne compromette pas les progrès faits en matière de développement durable. Pour sa part, le Qatar s'est engagé, lors du Sommet Action Climat 2019, à verser 100 millions de dollars pour appuyer les efforts déployés par les pays les plus touchés par les effets des changements climatiques, à savoir les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.

35. Au niveau national, le Qatar a énoncé, dans son plan stratégique à l'horizon 2030, ses principaux objectifs sociaux, économiques et environnementaux en matière de développement durable. Au niveau multilatéral, il a annoncé lors du Forum de Doha, tenu en 2018, qu'il verserait au cours des prochaines années 500 millions de dollars à plusieurs programmes des Nations Unies afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi qu'une contribution pluriannuelle de 20 millions de dollars destinée au réseau de laboratoires d'accélération mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Il demeure profondément attaché aux partenariats en faveur du développement durable.

36. Garantir à tous un accès égal et équitable à l'éducation est l'un des meilleurs moyens de parvenir au développement durable. L'éducation et l'emploi étant la

clé pour bâtir un avenir meilleur, le Qatar s'attache à fournir une éducation et une formation de qualité à des millions de jeunes dans le monde entier.

37. **M^{me} Shurbaji** (République arabe syrienne) dit que son gouvernement est déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030 de manière équilibrée et intégrée. Malgré la menace terroriste qui pèse sur elle et la situation particulière qui en découle, la Syrie se réjouit à l'idée de travailler avec le système des Nations Unies pour le développement afin de surmonter ses difficultés. Le Gouvernement syrien entend ne plus se consacrer uniquement à l'aide humanitaire, qui ne permet de satisfaire que les besoins fondamentaux, mais s'engager également dans la voie du développement durable, du relèvement économique et de la reconstruction nationale. À cette fin, il entend exploiter tout le potentiel de son économie, mobiliser des ressources et consolider ses partenariats, ce qui suppose de renforcer les capacités de ses institutions, d'œuvrer à la justice sociale et de préparer le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

38. Pour régler les problèmes qui continuent d'entraver la mise en œuvre du Programme 2030, les États doivent notamment s'abstenir de mener des politiques contraires à la Charte des Nations Unies. Le Gouvernement syrien demande qu'il soit mis fin aux instrumentalisations politiques et à la pratique du deux poids deux mesures, ainsi qu'aux tentatives de certains États de s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres pays. Les sanctions économiques unilatérales comme la menace terroriste entravent le développement économique, social et environnemental de la Syrie.

39. Enfin, le rapport du Secrétaire général sur la marée noire sur les côtes libanaises (A/74/225) fait ressortir les graves conséquences qu'a eues l'acte d'agression israélienne. La Puissance occupante, qui continue de manquer à ses obligations morales, juridiques et internationales, doit rendre des comptes.

40. **M. Nwakudu** (Nigéria) dit que la délégation nigériane constate avec inquiétude que le monde n'est pas en voie de réaliser la plupart des objectifs et cibles de développement durable, en particulier ceux portant sur les inégalités, les problèmes environnementaux, l'élimination de la pauvreté, l'éducation et l'élimination de la faim. La communauté internationale doit changer son approche collective car le statu quo ne donnera pas les résultats escomptés.

41. À cet égard, le Nigéria a adopté une approche qui associe tous les pouvoirs publics et l'ensemble de la société et intègre les objectifs dans une stratégie nationale cohérente. Ainsi, un cadre institutionnel global permet d'assurer la prise en compte des objectifs

au niveau national, un comité interministériel coordonne l'exécution des différents programmes et chaque chambre de l'Assemblée nationale a créé un comité de suivi des objectifs. Le Gouvernement recourt à un programme national d'investissement social pour redistribuer les ressources au profit des plus pauvres et des plus vulnérables. Il facilite également l'accès aux services financiers et aux subventions.

42. Les changements climatiques font peser une menace de plus en plus grande sur l'espèce humaine. C'est pourquoi le Nigéria a joué un rôle actif dans la préparation du Sommet sur l'action pour le climat et s'efforce de réaliser les contributions déterminées au niveau national qu'il a définies. S'employant activement à mettre en œuvre le Cadre de Sendai, il a créé un organe national de gestion des situations d'urgence et un centre national consacré aux systèmes d'alerte rapide aux inondations.

43. Le Nigéria continuera de faire de son mieux pour que ses programmes scolaires, ses méthodes d'enseignement et d'évaluation et ses mesures en faveur de l'accessibilité intègrent les problématiques prioritaires du développement durable, pour le bénéfice de chacun et de la société dans son ensemble.

44. Si les technologies numériques peuvent améliorer la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux, il importe toutefois de mettre en place des dispositifs de sécurité biotechnologique permettant de contrôler les risques qui pourraient découler de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés.

45. **M^{me} Ortez** (Honduras) dit que malgré les efforts considérables déployés ces quatre dernières années, la communauté internationale n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable et qu'il lui faut donc s'engager à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Pour être efficace, toute stratégie de financement du développement durable doit compter sur de nouvelles ressources et une aide publique au développement à la hauteur des besoins. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui ont certes un rôle à jouer dans le renforcement des capacités et la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques, doivent rester un complément de la coopération Nord-Sud et non venir s'y substituer.

46. Le Honduras entend vaincre la pauvreté et promouvoir la croissance économique tout en luttant contre les changements climatiques, qui risquent d'accroître ses vulnérabilités, de remettre en cause les progrès accomplis et d'entraver son développement. La dégradation des terres, la sécheresse et le phénomène El Niño ont mis grandement en péril sa sécurité alimentaire ces dernières années. Si des mesures

d'atténuation et d'adaptation ne sont pas prises, les ressources naturelles, la qualité de vie et la capacité même d'atteindre les objectifs de développement durable seront gravement affectées. Le Honduras dispose certes d'un cadre juridique solide pour lutter contre les changements climatiques, mais il lui faut des ressources financières supplémentaires.

47. **M. Zaki** (Maldives) dit que la rapidité des changements climatiques ne laisse que très peu de temps pour opérer un changement radical. La communauté internationale doit agir de concert et plus vite, conformément aux engagements de Paris, l'objectif étant que l'augmentation de la température mondiale reste inférieure à 1,5 degré Celsius. Si la tendance mondiale actuelle n'est pas inversée, de nombreux objectifs de développement durable ne seront pas atteints et les personnes les plus vulnérables seront les plus touchées.

48. Pays particulièrement vulnérable aux changements climatiques, les Maldives sont déterminées à surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Pour ce faire, le Gouvernement réduit sa dépendance aux combustibles fossiles, investit dans la gestion des déchets, l'eau salubre et l'assainissement et aide les jeunes pour qu'ils puissent contribuer à la croissance économique du pays. Il s'efforce également d'améliorer les mécanismes de gouvernance, pour qu'ils soient plus novateurs et plus en phase avec les avancées technologiques. Ainsi, au Sommet Action Climat 2019, le Président de la République des Maldives a présenté un plan (« des îles résilientes et intelligentes face au climat ») qui vise à encourager l'utilisation de solutions naturelles, à promouvoir l'innovation et à mettre à profit les nouvelles technologies pour accroître la résilience.

49. L'accès à des services énergétiques fiables et durable, à un coût abordable, est essentiel à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Si elles sont parvenues à garantir l'accès de tous à l'énergie, les Maldives doivent avancer plus vite dans la réalisation de l'objectif 7, en développant le secteur des énergies renouvelables, en supprimant les obstacles à l'investissement dans ce secteur et en promouvant les technologies d'énergie renouvelable.

50. Fières d'appartenir à la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes, laquelle s'emploie à trouver des solutions communes pour réduire les risques de catastrophe, les Maldives demandent à la communauté internationale de prendre des mesures concrètes dans ce domaine et de promouvoir une planification résiliente face au climat, conformément au Cadre de Sendai. Elles demandent

également que davantage de ressources soient mobilisées en faveur des systèmes nationaux de collecte et de gestion des données et afin de financer de nouveaux travaux de recherche sur la résilience.

51. **M^{me} Siyanda** (Zambie) dit que le Gouvernement a intégré 86 % des objectifs de développement durable dans son septième plan national de développement, qui vise notamment à diversifier l'économie, à créer des emplois, à favoriser le développement humain et à réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités de développement.

52. Le Gouvernement zambien est déterminé à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. À cette fin, il poursuit un programme d'électrification rurale visant à accroître l'accès des populations rurales à l'électricité. Des décisions ont également été prises pour diversifier le bouquet énergétique du pays, favoriser les investissements privés et encourager le développement des sources d'énergie renouvelables, l'objectif étant d'accroître l'accès à l'énergie propre, notamment pour la cuisson. En 2019, la première grande centrale solaire de Zambie a été mise en service et permettra de relier au moins 30 000 foyers au réseau électrique.

53. Nul ne devrait avoir à choisir entre envoyer un enfant au travail ou à l'école. Un enseignement primaire gratuit et des frais de scolarité peu élevés dans le secondaire permettent d'améliorer l'accès à l'éducation des enfants issus de familles à faibles revenus. Les programmes de cantines scolaires sont un autre moyen important d'assurer la scolarisation de ces enfants. À ce jour, 2 618 écoles situées dans 39 districts du pays ont bénéficié de ces programmes.

54. Le Gouvernement s'emploie à renforcer le poids de l'éducation en vue du développement durable en faisant mieux connaître les nouvelles technologies pouvant être adaptées pour bâtir des communautés résilientes face aux catastrophes. Il juge utile l'assistance fournie par le système des Nations Unies, en particulier par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable, notamment grâce à la mise en commun des connaissances, l'établissement de normes communes, l'échange de pratiques de référence, la collecte de données, la recherche et la réalisation d'études.

55. **M^{me} Oropeza Acosta** (État plurinational de Bolivie) fait observer que les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles qui leur sont associées ne seront atteints que si des mesures d'urgence sont prises pour combattre la crise

climatique. Le monde s'approche du point de non-retour. L'Accord de Paris ne suffit pas pour faire face à la menace, en particulier si les principaux émetteurs de gaz à effet de serre s'en retirent. La délégation bolivienne se félicite donc de la tenue récente du Sommet Action Climat 2019.

56. Des modes de consommation et de production non viables ont gravement endommagé la capacité de la planète de se régénérer et de fonctionner. Les changements climatiques et les catastrophes naturelles, dont les populations les plus pauvres sont malheureusement les principales victimes, sont deux des nombreux symptômes du déséquilibre entre l'humanité et la nature. Il faut donc adopter un modèle de développement en harmonie avec la nature, dans lequel l'être humain ne se considère plus comme le propriétaire des ressources naturelles, mais plutôt comme faisant partie d'un environnement commun dont l'équilibre est complexe et fragile.

57. Dans cette optique, le Gouvernement bolivien met en œuvre le Programme patriotique à l'horizon 2025, qui vise à éliminer l'extrême pauvreté, à généraliser l'accès aux services de base et à promouvoir la souveraineté nationale dans un certain nombre de domaines clés, notamment les sciences et les technologies.

58. Des progrès considérables ont certes été accomplis pour atteindre les objectifs du « bien vivre » (*buen vivir*), mais le seul moyen de promouvoir le développement durable et un juste équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations actuelles et futures est de mettre en place des politiques, des stratégies et des mécanismes qui favorisent un mode de vie en harmonie avec la nature.

59. **M^{me} Intarajumpa** (Thaïlande) dit que le Sommet Action Climat 2019 a été l'occasion pour diverses parties prenantes d'exprimer leur volonté d'agir rapidement et vigoureusement et la délégation thaïlandaise se réjouit à l'idée d'entretenir cette dynamique positive lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties, qui se tiendra au Chili. L'action climatique doit privilégier autant l'atténuation que l'adaptation, favoriser la résilience et être soutenue par des moyens idoines (ressources financières, renforcement des capacités, développement des technologies et mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques). Conformément à ses engagements, la Thaïlande entend devenir une société à faible émission de carbone et résiliente face aux changements climatiques. Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 à 25 % d'ici 2030, elle a

élaboré des plans dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'industrie et de la gestion des déchets.

60. Les catastrophes naturelles continuent de menacer les acquis en matière de développement obtenus de haute lutte dans le monde entier. La réduction des risques de catastrophe incombant à tous, les pays doivent transposer le Cadre de Sendai dans leurs politiques nationales de développement. Pour sa part, la Thaïlande a créé un réseau d'alerte rapide qui couvre les zones exposées aux catastrophes naturelles, dont les tsunamis.

61. L'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, est indispensable à l'application du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Grâce à des partenariats public-privé, la Thaïlande a investi dans des installations de production d'énergie et relié au réseau électrique tous les foyers et localités du pays, et ce, à un prix abordable. À l'avenir, le Gouvernement thaïlandais continuera d'accorder la priorité au développement de systèmes énergétiques modernes qui permettent d'exploiter au maximum les possibilités qu'offrent l'hydroélectricité, l'énergie solaire, la biomasse et le biogaz dans la production d'énergie.

62. **M^{me} Moldoisaeva** (Kirghizistan) dit que le Gouvernement kirghize s'emploie activement à réaliser les objectifs de développement durable et a transposé les volets essentiels du Programme 2030 dans la stratégie nationale de développement pour la période 2018-2040. Le Kirghizistan présentera son examen national volontaire au forum politique de haut niveau sur le développement durable qui se tiendra en 2020 et espère que l'ONU lui prêtera assistance pour établir ce document important.

63. Les changements climatiques créent de nouveaux obstacles à la réalisation des objectifs, provoquant notamment des catastrophes naturelles. C'est pourquoi le Kirghizistan a pris la décision stratégique d'adhérer à l'Accord de Paris et d'appliquer le Cadre de Sendai.

64. À l'instar d'autres pays d'Asie centrale, le Kirghizistan lutte contre les risques radiologiques que représentent les sites d'enfouissement de résidus d'uranium. L'adoption de la résolution de l'Assemblée générale sur le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale et l'organisation de manifestations multilatérales sur cette question ont contribué de manière positive au développement de la coopération environnementale dans le cadre des objectifs de développement durable.

65. Les pays montagneux comme le Kirghizistan font face à des obstacles particuliers dans la mise en œuvre du Programme 2030. En plus de subir les effets négatifs des changements climatiques, ils sont obligés, du fait de leur relief, de dépenser davantage lorsqu'ils développent leurs infrastructures industrielles et agricoles et leurs infrastructures de transport. Le Kirghizistan a joué un rôle actif dans les initiatives internationales visant à attirer l'attention sur la question du développement durable dans les régions montagneuses, comme la proclamation du 11 décembre comme Journée internationale de la montagne et la création du Groupe des Amis des pays montagneux, qui compte actuellement 20 pays.

66. **M^{me} Phommalangsy** (République démocratique populaire lao) dit que plus de 60 % des indicateurs de développement durable ont été intégrés dans le plan lao de développement socio-économique pour la période 2016-2020 et que les autres indicateurs seront intégrés dans le plan suivant (2021-2025). La République démocratique populaire lao a présenté son premier examen national volontaire au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui s'est tenu en 2018 et des ateliers ont été organisés aux niveaux national et provincial en vue de faire mieux comprendre les objectifs à toutes les couches de la société. Pour mieux coordonner la réalisation des objectifs au niveau national, des points focaux ont été désignés dans les ministères de tutelle et un comité directeur, présidé par le Premier Ministre, a été créé.

67. Les partenariats jouent un rôle crucial dans la bonne mise en œuvre des objectifs. La République démocratique populaire lao continue ainsi de collaborer avec tous les partenaires de développement, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales à l'occasion de tables rondes qui permettent de faire le point sur les objectifs, de formuler des recommandations pratiques et de mobiliser des ressources suffisantes. Des difficultés subsistent toutefois, notamment pour ce qui est de garantir une coordination institutionnelle efficace entre les différentes parties prenantes et, surtout, de mobiliser les fonds, le savoir-faire technologique et les ressources humaines compétentes nécessaires pour atteindre les objectifs.

68. *M^{me} Angelova (Bulgarie), Vice-Présidente, prend la présidence.*

69. **M^{me} Sok** (Cambodge) dit que son gouvernement juge prioritaire la promotion d'un développement durable et inclusif. Pays vulnérable aux changements climatiques, le Cambodge a la ferme volonté politique de combattre ce phénomène et fait tout son possible à

cette fin, malgré des ressources et des capacités limitées. Les changements climatiques ayant des conséquences à tous niveaux, la question doit être abordée de manière cohérente, globale et équilibrée. Les pays développés doivent sans délai fournir des moyens d'intervention, l'action collective devant consister en priorité à aider les pays les plus vulnérables à accroître leur résilience, à mieux se préparer et à renforcer leur capacité d'atténuer le phénomène et de s'y adapter. À cet égard, la délégation cambodgienne se félicite de la tenue récente du Sommet Action Climat 2019, qui a montré que l'on était davantage conscient de la nécessité d'accélérer encore l'application des mesures prises. Elle compte mettre à profit cette dynamique lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties, qui se tiendra au Chili.

70. Face aux changements climatiques, il en coûtera moins d'agir que de ne rien faire. Le Cambodge collaborera avec tous ses partenaires pour faire de la crise climatique une occasion de promouvoir une économie plus verte, à faible intensité de carbone, résiliente, équitable, durable et fondée sur la connaissance.

71. **M^{me} Petrocelli Rojas** (Panama) dit que l'éducation contribue énormément au développement durable. La délégation panaméenne soutient les partenariats qui permettent à toutes les parties prenantes de mettre en commun leurs expériences et connaissances sur l'éducation en vue du développement durable.

72. Secteur économique majeur, grâce aux emplois qu'il crée et aux investissements qu'il attire, le tourisme peut également contribuer de manière décisive à la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, ce secteur subit déjà les effets des changements climatiques, comme cela a été le cas lors du passage des ouragans Irma et Maria. Il faut donc redoubler d'efforts pour lutter contre ce phénomène, notamment en adoptant une approche intégrée pour le secteur touristique. À cet égard, la délégation panaméenne espère que la Commission appuiera le projet de résolution intitulé « Tourisme durable et développement durable en Amérique centrale », que présentera El Salvador au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale durant la session en cours.

73. L'application du Cadre de Sendai fait partie intégrante des efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir au développement durable, étant donné l'augmentation des risques de catastrophe qui pèsent sur divers secteurs. La coopération et l'appui internationaux sont également nécessaires dans les

domaines du renforcement des capacités, du transfert de technologies et de la collecte de données.

74. *M. Al-Kuwari (Qatar), Vice-Président, reprend la présidence.*

75. **M^{me} Gomes Monteiro** (Cabo Verde) dit que le développement durable dans toutes ses dimensions est particulièrement important dans la mesure où il contribue à accroître la résilience des pays, ce qui les rend mieux à même de faire face aux changements climatiques et de s'adapter à leurs effets. Cette résilience est essentielle pour le Cap-Vert, dont l'économie et la société risquent de souffrir énormément des dégâts provoqués par les inondations, la sécheresse et la désertification. L'atténuation des effets des changements climatiques détourne des ressources qui pourraient être consacrées à d'autres secteurs importants.

76. Cabo Verde demeure résolu à appliquer l'Accord de Paris et à réaliser les contributions déterminées au niveau national qu'il a arrêtées, lesquelles comprennent notamment d'importantes mesures d'adaptation et d'atténuation. Il entend ainsi accroître la part des énergies renouvelables dans le réseau électrique, privilégier le dessalement de l'eau, la bonne gestion des ressources en eau et la production agricole et renforcer sa résilience par le reboisement. Il a également créé un fonds de secours et un fonds environnemental. Pleinement conscient qu'il lui incombe au premier chef de régler les problèmes posés par les changements climatiques, il ne pourra toutefois y parvenir seul et aura besoin du soutien de la communauté internationale.

77. Durant la présente session, les débats de la Commission devraient être axés sur les moyens de surmonter efficacement les difficultés associées aux changements climatiques, comme les mesures, politiques et dispositifs de transfert de technologies, le renforcement des capacités, l'accroissement de la compétitivité économique et la mobilisation de financements supplémentaires. Les projets de résolution concernant la réduction des risques de catastrophe, les Orientations de Samoa et la protection du climat mondial devraient prévoir des mesures concrètes et fortes visant des résultats pratiques.

78. **M^{me} Uaiene** (Mozambique) dit que, par sa situation géographique, le Mozambique est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques. Sachant cela, le Gouvernement a défini, dans son plan de développement pour la période 2015-2019, des politiques nationales de réduction des risques de catastrophe et d'atténuation des effets des changements climatiques. En outre, un plan directeur de

réduction des risques de catastrophe a été intégré au plan de développement. Ce plan directeur vise notamment à faire mieux connaître les risques de catastrophe à tous les niveaux, à accroître la participation des secteurs public et privé à la réduction des risques de catastrophe, à consolider l'investissement public et l'aménagement du territoire, à renforcer les moyens d'intervention, de relèvement et de reconstruction et à établir des partenariats par la coopération internationale. Le plan est exécuté dans le plein respect du Cadre de Sendai et des objectifs de développement durable.

79. Le Mozambique fait face à des difficultés multiformes, suite notamment aux deux cyclones tropicaux extrêmement puissants qui ont dévasté de vastes parties du pays en mars et avril 2019, faisant plus de 700 morts. En réaction, le Gouvernement a, entre autres mesures, adopté un plan d'urgence global annuel pour la gestion des risques de catastrophes et la fourniture de l'aide humanitaire.

80. Les pays les moins avancés ont des besoins particuliers en raison de leur forte vulnérabilité aux effets des changements climatiques, auxquels ils ne sont pas en mesure de faire face et dont ils ont beaucoup de mal à se relever. Le Mozambique exprime donc toute sa reconnaissance à la communauté internationale pour l'aide qu'elle lui a apportée à ce jour. Toutefois, il doit encore reconstruire les infrastructures endommagées et créer un environnement stable et sûr pour les personnes touchées. La délégation mozambicaine demande donc à toutes les parties prenantes d'accroître l'aide qu'elles fournissent au pays.

81. **M. Xu Zhongsheng** (Chine) dit que le Programme 2030 a bâti le cadre pour un développement durable à l'échelle du globe et ouvert un nouveau chapitre de la coopération mondiale pour le développement. La communauté internationale devrait prendre davantage conscience de l'urgence de la situation et redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, et en particulier aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et la faim. Pour sa part, la Commission devrait prendre des mesures concrètes lors de sa présente session pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

82. Au niveau national, les pays devraient transposer le Programme 2030 dans leurs stratégies de développement afin de parvenir à un développement économique, social et environnemental équilibré qui contribue à améliorer les moyens de subsistance et le bien-être de leur population. À l'échelle internationale, il faudrait prendre des mesures visant à renforcer les

partenariats en faveur du développement et à consolider la coopération mondiale pour le développement, la coopération Nord-Sud devant être le principal canal de l'aide au développement et la coopération Sud-Sud venant la compléter. Les pays développés devraient en toute diligence honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement et aider les pays en développement à se développer et à renforcer leurs capacités à cet égard.

83. L'ONU devrait jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre du Programme 2030. Elle devrait donner des orientations générales, faciliter la coordination d'ensemble et fournir une assistance aux organisations internationales et aux mécanismes multilatéraux concernés, afin qu'ils puissent prendre des mesures plus efficaces et créer des synergies pour promouvoir la coopération mondiale pour le développement.

84. La Chine est fermement résolue à mettre en œuvre le Programme 2030 et a fourni un appui important à d'autres pays en développement, dans le cadre notamment de la coopération Sud-Sud et de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Fervente partisane du développement mondial, elle continuera d'œuvrer à bâtir un avenir meilleur pour le peuple chinois et pour l'humanité tout entière.

85. **M. Poudel Chhetri** (Népal) dit qu'il est essentiel d'intégrer les trois dimensions du développement durable dans les politiques et plans nationaux à tous les niveaux. Tous les pays doivent s'efforcer de tenir les promesses faites en 2015, les bonnes paroles ne pouvant compenser l'inaction. Le Sommet Action Climat 2019 a permis de faire comprendre qu'il était urgent de sauver la planète et l'avenir de l'humanité.

86. Pays de montagnes et de neiges éternelles, le Népal subit de plein fouet les catastrophes d'origine climatique. La délégation népalaise attache une grande importance au développement durable dans les régions montagneuses et ne cesse de souligner le lien profond qui existe entre les montagnes et les océans. La fonte des glaciers sera préjudiciable à des millions de montagnards et à plus d'un milliard de personnes vivant en aval des montagnes. Il faut donc veiller à la bonne mise en œuvre de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai, conformément au Programme 2030 et avec la collaboration de toutes les parties prenantes.

87. Le Népal s'emploie à accroître sa production d'énergie propre et renouvelable, sa priorité étant de transformer son économie pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Afin que la transition se fasse en douceur, il espère que la communauté internationale

lui apportera un soutien accru, prévisible et pérenne dans cette entreprise.

88. **M^{me} Pejanović Đurišić** (Monténégro) dit qu'il incombe à l'ensemble des pays de parvenir à un développement durable inclusif et que la Commission devrait jouer un rôle important pour ce qui est d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le Monténégro a été l'un des premiers pays à avoir intégré les objectifs dans une stratégie nationale de développement durable. Il a également été l'un des premiers pays à avoir présenté un examen national volontaire en 2016.

89. Le Monténégro a accompli des progrès notables dans la réalisation de la quasi-totalité des objectifs. Sa stratégie nationale compte un ensemble de 291 indicateurs nationaux, qui viennent s'ajouter aux 232 indicateurs de développement durable établis par la Commission de statistique. Ces indicateurs ont permis de concevoir un modèle dont le but est d'augmenter la productivité et de réduire d'ici 2020 la consommation intérieure de matériaux de 20 % par rapport à la moyenne enregistrée durant la période 2005-2012. Afin de réduire les pressions exercées par le développement sur l'environnement, le Gouvernement s'attache tout particulièrement à assurer la conservation des ressources en eau et des ressources forestières et a décrété un moratoire sur l'exploitation du sable et du gravier des bassins hydrographiques.

90. Grâce aux investissements dans l'efficacité énergétique et au transfert de technologies, la part de l'énergie provenant de sources renouvelables ne cesse de croître au Monténégro. En 2016, 41,6 % de l'énergie consommée provenait de sources renouvelables, soit plus que l'objectif de 33 % fixé pour 2020. Sur la période allant du 24 mai au 2 juin 2019, le Monténégro a produit suffisamment d'énergie à partir de sources renouvelables pour satisfaire l'ensemble de ses besoins.

91. Le Monténégro est en train de réformer son système de coordination du développement durable au niveau national. Le nouveau système promouvra une coopération permanente, efficace et coordonnée entre l'administration publique, les collectivités locales, les universités, le secteur privé et le système des Nations Unies. Le Gouvernement coopère étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies pour relier les activités menées au titre du Programme 2030 à la procédure d'adhésion à l'Union européenne. Les deux entreprises se renforcent l'une l'autre, 65 % des objectifs de développement durable se retrouvant dans les négociations d'adhésion.

92. **M^{me} Lodhi** (Pakistan) dit que les débats de la session en cours devraient être axés sur la recherche de

moyens de renforcer les accords de coopération multilatérale, de promouvoir la coopération internationale pour atteindre des objectifs communs, de lever les obstacles à l'application des principaux accords internationaux et de régler la question du financement du développement afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Le Programme 2030 est un programme de développement des plus ambitieux, porteur de transformations. Toute la difficulté consiste à le doter de moyens de mise en œuvre adéquats. Le financement, le commerce équitable, la soutenabilité de la dette, l'accès aux technologies et le renforcement des capacités sont des éléments clés à cet égard.

93. En ce qui concerne le Programme 2030, les grandes priorités du Pakistan sont les suivantes : relance de l'économie ; développement du secteur agricole ; passage à une énergie durable et abordable ; conservation et utilisation durable des ressources en eau ; promotion d'une croissance verte dans le cadre d'une approche globale ; renforcement des filets sociaux grâce à un programme ambitieux de lutte contre la pauvreté ; investissement dans l'éducation universelle ; développement des soins de santé. S'il compte mobiliser ses ressources internes et s'appuyer davantage sur ses propres forces, le Gouvernement ne pourra toutefois atteindre ses objectifs prioritaires que si l'environnement international s'y prête, s'il a un meilleur accès aux ressources financières et si un appui technologique lui est fourni. Par ailleurs, il est indispensable de renforcer la coopération internationale pour lutter contre les flux financiers illicites, notamment recouvrer les avoirs volés. La Convention des Nations Unies contre la corruption fournit le cadre nécessaire à cette coopération et doit être pleinement mise en œuvre.

94. Le Pakistan reste très exposé aux effets néfastes des changements climatiques. La lutte contre ce phénomène étant une tâche collective devant être menée à l'échelle mondiale, la délégation pakistanaise se félicite de la tenue récente du Sommet sur l'action pour le climat et espère qu'un regain de volonté politique permettra d'avancer dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, notamment de la promesse qui a été faite de fournir 100 milliards de dollars d'ici 2020.

95. Enfin, l'oratrice rappelle l'appui que son pays continue d'apporter aux peuples qui sont encore sous domination coloniale ou sous occupation étrangère. Le droit des peuples à l'autodétermination est un droit humain fondamental consacré par la Charte des Nations Unies.

96. **M. Malik** (Inde) dit que la mise en œuvre du Programme 2030 passe par une action multilatérale

visant à régler les problèmes en cours et à permettre aux politiques nationales de s'adapter à un monde en pleine mutation. Les efforts que déploie l'Inde pour parvenir à un développement inclusif et durable vont pleinement dans le sens des priorités de la communauté internationale. Afin de faire part de ses expériences, elle a présenté son premier examen national volontaire en 2017 et présentera le deuxième lors du prochain forum politique de haut niveau qui se tiendra en 2020.

97. L'Inde a fait du Programme 2030 un pilier de sa politique de développement. Au cours des cinq dernières années, un grand nombre de programmes phares, dont un projet national de nutrition, un programme national de protection sanitaire et une campagne en faveur de l'éducation des filles, ont été menés dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable. Pour administrer toutes les questions liées à l'eau, un nouveau ministère de la conservation et de la gestion des ressources en eau a été créé. Un programme de boisement massif visant à restaurer 13 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici 2020 et 8 millions d'hectares supplémentaires d'ici 2030 est également en cours d'exécution.

98. Le développement durable doit faire face aux changements climatiques par des mesures d'atténuation et d'adaptation appropriées, l'Inde entendant produire 175 gigawatts d'énergie renouvelable d'ici 2022. Avec la France, elle a fondé l'Alliance internationale pour l'énergie solaire, une initiative qui regroupe aujourd'hui un grand nombre de pays et dont le but est de contribuer à l'application de l'Accord de Paris en promouvant une utilisation rapide et massive de l'énergie solaire. L'Inde est également à l'origine de la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes, une initiative qui permettra d'aider les pays à améliorer leurs capacités et leurs pratiques aux fins de la bonne application du Programme 2030, du Cadre de Sendai et de l'Accord de Paris.

99. **M. Budhu** (Trinité-et-Tobago) déclare que son pays attache la plus grande importance à l'application pleine et entière du Programme 2030, des Orientations de Samoa et de l'Accord de Paris. Déterminé à ne laisser personne de côté, le Gouvernement met en œuvre un ambitieux plan stratégique de développement, Vision 2030, qui est étroitement lié au Programme 2030 et vise notamment à éliminer la pauvreté et les inégalités par le développement de la productivité, de l'innovation et de la créativité. La Trinité-et-Tobago s'efforce de bâtir une société dans laquelle tous les besoins fondamentaux sont satisfaits et où chaque personne est valorisée et a la possibilité de contribuer réellement au développement du pays. Elle aura à cœur de présenter son premier

examen national volontaire au forum politique de haut niveau qui se tiendra en 2020.

100. La Trinité-et-Tobago continue de faire face à de nombreux problèmes de développement, qu'exacerbe sa forte vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux exogènes. Il est donc indispensable que la communauté internationale continue de reconnaître la situation particulière des petits États insulaires en développement et les problèmes de développement qui leur sont propres. La délégation trinitadienne se félicite de la tenue de l'examen à mi-parcours de haut niveau des Orientations de Samoa et de la déclaration ministérielle adoptée à cette occasion, dans laquelle les participants ont réaffirmé leur volonté de faire en sorte qu'aucun petit État insulaire en développement ne soit laissé de côté. À cette fin, la communauté internationale doit renforcer les partenariats mondiaux et la coopération internationale, y compris promouvoir le renforcement des capacités et le transfert de technologies. En outre, les institutions multilatérales devraient concevoir et mettre en œuvre des outils et des dispositifs financiers adaptés qui permettent aux petits États insulaires en développement de mieux participer au système financier international et aux marchés mondiaux.

101. **M^{me} Ali** (Émirats arabes unis) dit que son pays reste déterminé à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Le Gouvernement a créé un comité national chargé de coordonner la réalisation des objectifs dans tous les secteurs, en phase avec les plans nationaux comme Vision 2021, la stratégie énergétique à l'horizon 2050 et le projet Centenaire 2071.

102. Les Émirats arabes unis ont modifié leurs programmes d'aide à l'étranger pour tenir compte des objectifs de développement durable et collaborent étroitement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'appuyer concrètement les efforts déployés par les États pour atteindre ces objectifs. Les pénuries d'électricité étant l'un des obstacles au développement économique, les Émirats estiment qu'il faut redoubler d'efforts pour combler le déficit énergétique en utilisant des sources d'énergie renouvelables à faible coût.

103. Dubaï accueillera bientôt l'Expo 2020, qui devrait attirer 25 millions de visiteurs et sera donc une occasion unique de faire mieux connaître les objectifs de développement durable et d'œuvrer à leur réalisation rapide.

104. **M. Bilan** (Ukraine) dit que son pays connaît de profondes transformations sociales, économiques et

politiques. Malgré l'occupation temporaire d'une partie de son territoire, le pays est fermement déterminé à réaliser les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles qui leur sont associées. Il montre l'exemple dans la région pour ce qui est d'adapter les objectifs au contexte national. Le Président de l'Ukraine a récemment signé un décret invitant le Gouvernement à intégrer les objectifs dans tous ses documents de politique générale et stratégiques et à faire le suivi régulier de leur mise en œuvre. L'Ukraine présentera son premier examen national volontaire au forum politique de haut niveau qui se tiendra en 2020.

105. La réalisation des objectifs est l'une des principales priorités de l'Ukraine. Le Gouvernement entend à cet égard assurer une croissance économique durable, vaincre la pauvreté, créer des emplois, réformer la police et la justice, promouvoir l'innovation et des infrastructures durables, mettre en place un système de santé publique efficace et offrir une éducation abordable et des emplois décents.

106. L'Ukraine salue les initiatives de l'ONU comme celles visant à réduire de moitié la faim dans le monde. Les Ukrainiens savent ce que c'est que la faim : ils commémoreront une fois encore en novembre la Grande Famine de 1932-1933, tragédie qui a été volontairement causée par le régime soviétique et qui a fait des millions de victimes. L'Ukraine ne peut rester inactive alors que 820 millions de personnes dans le monde souffrent encore de la faim. Elle est donc prête à aider d'autres pays à assurer leur sécurité alimentaire.

107. Déterminée à s'acquitter des obligations que lui impose l'Accord de Paris, l'Ukraine a été le premier pays européen à déposer son instrument de ratification auprès de l'ONU. La délégation ukrainienne se félicite de la tenue récente du Sommet sur l'action pour le climat.

108. Aucun pays ne peut parvenir au développement durable sans une paix et une sécurité durables. La menace existentielle pesant sur les États en proie à un conflit armé est au cœur de la politique étrangère et intérieure de l'Ukraine. La délégation ukrainienne souligne le lien étroit qui existe entre le développement durable et le règlement pacifique des conflits. Un dialogue constructif et multipartite pourrait faciliter la coopération la plus large possible et permettre ainsi de s'attaquer comme il se doit aux nouveaux problèmes de développement durable.

109. **M. Akamba** (Cameroun) dit que sa délégation constate avec préoccupation que, dans de nombreux domaines, les progrès accomplis à ce jour dans la réalisation des objectifs de développement durable demeurent insuffisants. L'accès à des services

d'assainissement de base, à l'éducation, à la nourriture, à l'énergie abordable et à un air non pollué reste un rêve pour des millions de personnes laissées de côté et privées de leur dignité, une triste situation exacerbée malheureusement par les conflits, la sécheresse et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

110. Le Cameroun œuvre sans relâche à la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions. Son plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2018-2020 vise à résoudre les difficultés structurelles par l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables et la consolidation des acquis en matière de développement. Des difficultés demeurent, notamment dans l'application de l'ambitieuse stratégie de relèvement et de consolidation de la paix et du plan de réponse humanitaire 2017-2020.

111. Le Gouvernement camerounais s'est engagé à faire passer la part de l'énergie renouvelable dans la production nationale d'énergie à 25 % d'ici 2030 et cherche à améliorer les conditions de vie des citoyens en leur fournissant des services énergétiques fiables et durables, à un coût abordable. À cette fin, il a lancé plusieurs projets, notamment dans le domaine de l'électrification, de l'énergie hydroélectrique et solaire et des énergies propres, et espère que le Fonds vert pour le climat prêtera son appui à leur exécution. Dans le cadre de l'action qu'il mène pour parvenir à la neutralité carbone et lutter contre les changements climatiques, il a initié une réforme de la fiscalité environnementale, restructure l'Observatoire national sur les changements climatiques afin de le rendre plus efficace et met sur pied un laboratoire qui sera chargé de surveiller l'incidence des émissions de gaz à effet de serre.

112. **M. Sarufa** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) dit que, malgré les progrès réalisés dans certains domaines du Programme 2030, la communauté internationale n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable. Les débats de la Commission offrent une excellente occasion de mettre en commun les meilleures pratiques et les expériences. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Papouasie-Nouvelle-Guinée entend présenter, lors du prochain forum politique de haut niveau qui se tiendra en 2020, son premier examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030.

113. Dans son troisième plan de développement à moyen terme pour 2018-2022, le Gouvernement continue de faire de la mise en œuvre du Programme 2030 l'une de ses priorités, cette mise en œuvre étant intégrée et adaptée à la situation du pays. Le plan définit

plusieurs domaines prioritaires, notamment la relance du secteur agricole, moteur essentiel d'une croissance économique inclusive. Si certains progrès ont été accomplis dans des domaines comme l'éducation, les soins de santé primaires, l'égalité des genres et la paix et la sécurité, beaucoup reste encore à faire. L'objectif du pays en matière de développement est d'assurer l'avenir grâce à une croissance économique inclusive et durable qui lui permette de devenir un endroit prospère, pacifique et sûr pour le bénéfice de sa population.

114. Toutefois, le succès de la mise en œuvre du Programme 2030 en Papouasie-Nouvelle-Guinée dépendra également du financement du développement et de la manière dont les problèmes liés aux changements climatiques seront réglés. À cet égard, il faudrait que les partenaires de développement fournissent des fonds supplémentaires aux fins du développement.

115. **M. Gertze** (Namibie) dit que les changements climatiques sont un phénomène bien réel qui évolue à un rythme effrayant. L'économie bleue en subit de plus en plus les effets et fait face à d'autres maux comme la pollution et la surpêche. La Namibie participe aux efforts visant à régler certains de ces problèmes, notamment en accueillant l'Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est et la Commission du courant de Benguela, mais il faut d'urgence agir ensemble bien davantage si l'on veut que les océans continuent de maintenir la vie sur Terre.

116. La Namibie est probablement l'un des pays du monde le plus vulnérable aux changements climatiques. Son climat est d'une forte variabilité, caractérisé par de longues sécheresses, un régime pluviométrique imprévisible et instable, des crues sporadiques et la désertification, ce qui endommage les infrastructures et fragilise les moyens de subsistance des populations. Le pays est dans sa quatrième année consécutive de sécheresse, la pire de son histoire. Face à cette situation, le Gouvernement entend continuer de renforcer et de diversifier les systèmes alimentaires et promouvoir des modes de production et de consommation plus durables qui renforcent la sécurité et la résilience. Il compte également améliorer l'accès aux marchés, investir dans l'éducation et développer la recherche sur la désertification en vue de favoriser des solutions terrestres.

117. Conformément à la résolution [62/195](#) de l'Assemblée générale, la Namibie demande à l'ONU d'organiser une réunion de haut niveau en 2020 pour faire le point des résultats obtenus durant la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, cerner les problèmes et proposer des

solutions. La délégation namibienne garde l'espoir que les engagements financiers pris lors du récent Sommet sur l'action pour le climat seront honorés.

118. **M^{me} Tiwet** (Malaisie) dit que, face aux multiples obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable, les politiques nationales doivent adopter une approche multipartite, assurer une bonne coordination entre tous les niveaux de l'État et mobiliser suffisamment de ressources intérieures et extérieures. Les objectifs de développement durable ont été intégrés à toutes les composantes du onzième Plan malaisien.

119. Le 5 octobre 2019, le Premier Ministre malaisien a lancé un plan stratégique à l'horizon 2030 pour une prospérité partagée, dont l'objectif est de transformer la Malaisie, jusqu'à présent pays à forte intensité de main-d'œuvre et dont l'économie dépend de travailleurs faiblement rémunérés, en un pays à revenu élevé, doté d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et capable d'attirer de nouveaux investissements et de nouveaux projets, en phase avec les dernières évolutions de la science et de la technique. Le système national de suivi des objectifs de développement durable, mis sur pied au début de 2019, centralisera, actualisera et diffusera toutes les données relatives aux objectifs et à leur mise en œuvre.

120. Le Gouvernement malaisien met en œuvre des programmes visant à éliminer la pauvreté, à bien gérer les forêts et à protéger la riche biodiversité du pays ; ce faisant, il s'emploie à faire en sorte que le développement économique et la conservation de l'environnement aillent de pair. La Malaisie prend à cœur son engagement en faveur de la conservation et s'honore d'être partie à de nombreux traités internationaux sur la conservation, la vie sauvage, la sylviculture et l'environnement. Elle regrette d'avoir été accusée à tort de privilégier le développement au détriment de ses forêts. Elle tient à rappeler que l'industrie de l'huile de palme en Malaisie s'est développée de manière durable et responsable. Le pays a pris des mesures pour améliorer les méthodes de production afin que sa production d'huile de palme soit certifiée durable d'ici 2020.

121. À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio en 1992, la Malaisie s'était engagée à maintenir au moins 50 % de sa masse terrestre sous couvert forestier. Près de trois décennies plus tard, le couvert forestier représente actuellement 55,3 % (soit 18,28 millions d'hectares) de la superficie totale des terres. Ce résultat témoigne de la détermination du pays à conserver et à gérer durablement ses forêts, sa flore et sa faune. La Malaisie exhorte tous les États Membres à combattre les

changements climatiques et à tenir la promesse qu'ils ont faite de réduire les émissions de carbone, de conserver les forêts et de recycler, afin que les générations futures puissent bénéficier d'un monde durable non seulement sur le plan économique mais aussi environnemental.

122. **M. Elmahs** (Égypte) dit que son gouvernement a transposé les objectifs de développement durable dans ses plans nationaux, y compris la Vision Égypte 2030. L'Égypte a fait du développement durable l'une des priorités de sa présidence de l'Union africaine en 2019. Elle a présenté à deux reprises, en 2016 et 2018, des examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau. Les plans ambitieux qui ont été adoptés sont le fruit de réformes nationales qui ont eu de bons résultats socio-économiques, notamment en contribuant à l'augmentation des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé et à la lutte contre les changements climatiques. L'Égypte a représenté le Groupe des 77 et la Chine dans les négociations menées lors de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties, tenue à Katowice (Pologne) en 2018, et coprésidé, avec le Royaume-Uni, une coalition sur l'adaptation aux changements climatiques et la résilience lors du sommet sur les changements climatiques convoqué par le Secrétaire général le 23 septembre 2019. Il ne peut y avoir de développement durable sans conservation de l'environnement. La désertification représente une menace pour de nombreuses populations, en particulier en Afrique. L'augmentation de la population et les changements climatiques font de l'eau, élément essentiel à la vie, une ressource de plus en plus rare. Tous les pays doivent donc lutter ensemble contre la raréfaction de l'eau.

La séance est levée à 18 h 10.